



DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 01/02/2023

Référence
2023_02_05

Objet de la délibération
Ordre de mission permanent

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	32	39

Date de la convocation
24/01/2023

Date d'affichage
24/01/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2023 et le mercredi 1^{er} février, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de Brest métropole sous la présidence de CUILLANDRE François, Président.

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BONNARD-LE FLOC'H Frédérique, CARO Pauline, CRÉAC'HCADÉC Marie-Annick, GUILLORÉ Alexandra, GODEBERT Viviane ; LAMOUR Marguerite, MALGORN Bernadette, NICOLAS Gaëlle, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, GIBERGUES Bernard, GUÉVEL Yann, GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Armel, GOSSELIN Jacques, GOURVEZ Jean-Yves, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LECLERC Patrick, LE BRIS Jacky, LE LORC'H Jean-Michel, MOUNIER Gilles, NÉDÉLEC Johann, PICHON Ronan, RAPIN Raphael, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TRÉGUER Jean-François.

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : ABIVEN Bernadette à GUÉVEL Yann, MORVAN Anne-Sophie à GOSSELIN Jacques, MM. BELE Christophe à BALCON Claudie, DU BUIT Yves à CAP Dominique, GOURTAY Michel à QUIGUER Tifenn, POUAPON Julien à GUILLORÉ Alexandra, PRIGENT Pascal à SALAUN Gilles, ROUDAUT Stéphane à Armel GOURVIL.

Excusé.e.s :

Mmes : CHEVALIER Christine, TOURNIER Emmanuelle
MM. : GOALEC Bernard, GOUÉROU Jacques, QUILLÉVÉRE Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes KERMAGORET Lucie, LAOUANAN Annaik, LE BARS Mickaèle, RIOS Laura - MM : CANN Thierry, LUCEA Yannick, SIEH Tayeb-Alexandre

A été nommé secrétaire : M. Dominique CAP

Objet de la délibération : ordre de mission permanent

Au regard des fréquents déplacements des agents du Pôle métropolitain, il est proposé qu'un ordre de mission permanent soit établi pour une durée maximale de 12 mois.

Ces déplacements devront être justifiés au regard de leurs activités respectives. Les agents concernés sont :

Erwan BUREL,

Thierry CANN,

Luce DEMANGEON,

Quentin GALLIOU,

Anne JAFFRELOT

Lucie KERMAGORET

Mickaèle LE BARS,

Anne LE NAOUR,

Caroline PELTIER,

Eve QUILLEVERE,

Laura RIOS.

Il est demandé aux membres du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest de se prononcer sur l'établissement d'un ordre de mission permanent.

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité des votants, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest se prononce favorablement sur l'établissement d'un ordre de mission permanent

À Brest,

Le Président,

François CUILLANDRE